

le 3 octobre,
je vote



FRANCE ■ Rentrée amère à Bondy ■ Pour une contribution climat énergie socialement juste

TERRITOIRES ■ Pays de la Loire, l'imagination au pouvoir



LA REVUE SOCIALISTE N°35 EST PARUE

La Revue Socialiste 35



L'Afrique en question

La Revue Socialiste 35

L'Afrique en question

Introduction

Alain Bergounioux, Des idées, et encore des idées...

Le dossier

Thomas Melono, Politique africaine de la France : le clivage gauche-droite est-il pertinent ?

Pierre Jacquet, Quel projet pour l'aide au développement ?

Philippe Hugo, L'économie de l'Afrique, les politiques de développement et la crise mondiale

Albert Bourgi, Les chemins difficiles de la démocratie en Afrique de l'Ouest

Serge Dupuis, Retour sur le génocide des Rwandais tués

Alain Coher, La santé des populations africaines : le rôle des mutualités

Guy Laborit, L'engagement de la Fondation Jean-Jaurès pour la démocratie en Afrique

Polémique avec la droite

André Zylberberg, Nicolas Sarkozy, « une stratégie de l'étouffement et de la conciliation »

Grand texte socialiste

Daniel Mayer, Discours sur la défense de la Sécurité sociale.

Assemblée nationale 11 juillet 1949

A propos de...

Carole Bachelot, Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, La société des socialistes, 2006

Bernard Poignant, La société décalée des socialistes

Barbara Romagnan, La société fermée des socialistes

Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, Que faire de la « société des socialistes » ?

Actualités internationales

Ernst Hillebrand, Élections 2009 : le SPD au pied du mur

Jean-Luc Domenach, « La démocratisation de la Chine dépendra de l'évolution de la crise économique »

www.revuesocialiste.fr



L'hebdo des socialistes • 10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 78 61 • Fax : 01 45 56 76 83

- (Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 01 45 56 ou écrire à : redaction@parti-socialiste.fr)
- DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Benoît Hamon - Marie Emmanuelle Assidon
- RÉDACTRICE EN CHEF : Ariane Gil (78.61)
- RÉDACTION : Bruno Tranchant (77.33)
- Damien Ranger (76.37), Ariane Vincent (76.20), Fanny Costes (76.32).
- SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Élisabeth Philippe (76.27)
- MAQUETTE : Florence Rousselot (76.27)
- PHOTO : Philippe Grangeaud (76.00)
- SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61)
- COMPTABILITÉ : Michèle Boucher (79.04)
- ABONNEMENT : Sabine Sebah (78.57)
- FLASHAGE ET IMPRESSION : PGF (94) Saint-Mandé
- ROUTEAGE : Inter Routage - 93300 Aubervilliers. N° commission paritaire : 0109 P 11 223
- ISSN : 12786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfe Communications. Ce numéro a été tiré à 190 000 exemplaires.

INVITATION



Fête de la Rose
du Pays de Quimperlé-Concarneau

avec la participation de

Jean-Yves LE DRIAN

président du Conseil régional

Dimanche 27 septembre 2009

Grand Champ à SCAËR

Nous serions heureux de vous retrouver
à nos côtés lors du **POT DE L'AMITIÉ**
qui sera servi à 11 h 30
suivi d'un Banquet Républicain à 12 h 30

en présence de

Gilbert LE BRIS, député

Louis LE PENNEC, ancien ministre

Marc COATANÉA, premier secrétaire fédéral

François MARC, sénateur

Michel LOUSSOUARN, délégué de la 8^e circonscription



Fédération du Finistère
du Parti Socialiste
Huitième circonscription

agenda du parti

Dimanche 13 septembre

Cantionales partielles à Argenteuil (Val-d'Oise)

Martine Aubry à la Fête de l'Huma à La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Mardi 22 septembre

Tour de France du Projet. Étape à Angoulême (Charente)

Mercredi 30 septembre

Tour de France du Projet. Étape à Auch (Gers)

Jeudi 1^{er} octobre

Consultation militante

Journées parlementaires à Toulouse (Haute-Garonne)

Le 3 octobre, disons non à la privatisation de La Poste



Razzy Hammadi,
secrétaire national
en charge
des services publics

4

85 bureaux de poste fermés depuis le début de l'année, accélération du désengagement de l'entreprise publique des zones rurales ou des quartiers jugés insuffisamment rentables, 7 416 emplois détruits en six mois, soit autant que le nombre de suppressions d'emplois enregistrées pour toute l'année 2008...

Ces évolutions ne sont évidemment pas étrangères au projet de changement de statut. Le gouvernement prépare la mue de l'entreprise publique en société anonyme. Il a beau clamer que le capital restera à 100% public, il ne trompe personne. Il s'y était engagé pour EDF-GDF pour mieux privatiser ensuite. Ce gouvernement n'hésitera pas trahir pour mener à bien son entreprise méthodique de casse des services publics. Dans ce combat pour empêcher une privatisation injustifiable, les socialistes ont décidé de s'élever contre ce que l'on a trop souvent considéré – à tort – comme inéluctable : la dépossession injustifiée et autoritaire du bien commun du plus grand nombre au profit d'une minorité agissant dans le seul objectif de son intérêt propre, celui du profit et de la rentabilité. Pour autant, si nous ne voulons pas de la privatisation, nous ne voulons pas non plus du statu quo. Nous voulons une Poste démocratique au sein de laquelle les citoyens et les usagers ont leur mot à dire, une Poste forte qui s'engage au service du développement de notre pays et du progrès, dans le cadre notamment d'un pôle financier public et au plus près des territoires, une Poste européenne qui se modernise et prend toute sa place dans l'ère du numérique.

Ce combat n'est pas un baroud d'honneur ; il doit être le point de départ de la reconquête de nos services publics. À travers, cette bataille, c'est toute la gauche qui est rassemblée, l'ensemble des syndicats qui sont unis, des territoires et des élus qui s'organisent parfois au-delà même des clivages gauche-droite, des milliers de citoyens qui ont décidé de prendre la parole et d'agir. Du 28 septembre au 3 octobre, réussissons les votations citoyennes, portons l'ambition d'un bureau de vote par canton et établissions le rapport de force politique et citoyen. Faisons reculer la droite.

■ sommaire

Actualités France

Rentrée amère à Bondy	p.6
Contribution climat énergie : interview de Bernard Soulage	p.7
Une votation citoyenne pour sauver La Poste	p.8
Martine Aubry : pour un nouveau modèle de développement	p.11

Élections régionales

À quoi sert une région ?	p.12
--------------------------	------

Territoires

Pays de la Loire : l'imagination au pouvoir	p.14
---------------------------------------------	------

Mobilisez-vous aussi sur
<http://laposte.parti-socialiste.fr>

LE CHIFFRE

Le gouvernement envisagerait d'augmenter le forfait hospitalier de 25%. Les patients devraient donc s'acquitter de 20 euros contre 16 auparavant, pour chaque jour passé à l'hôpital. Pour la droite, il s'agit de diminuer le déficit de la Sécurité sociale. Les socialistes estiment que cette mesure inefficace creuserait les inégalités. Encore une fois, le pouvoir veut transférer les charges liées à la santé sur les mutuelles.

25

politique qui produit de l'arbitraire, de l'humiliation et des drames individuels, sans apporter de résultats probants en termes de gestion de l'immigration ».

Grippe A Pour une gestion démocratique



Martine Aubry, ainsi que d'autres membres du PS, a signé l'appel pour une gestion plus transparente de la pandémie de grippe A. Le gouvernement a pris des mesures drastiques après avoir réuni des experts reconnus en la matière. Mais pour les signataires de l'appel - politiques, syndicalistes, chercheurs, associatifs ou médecins -, ces mesures ne doivent pas aller à l'encontre des libertés publiques : « La lutte contre la pandémie de grippe A ne pourra se résumer à une seule réponse technique, agrémentée de choix individuels. Elle doit être une réponse collective. L'histoire a tranché. Une pandémie n'a jamais été vaincue par une seule riposte technico-médicale aussi fine soit-elle. C'est aussi la solidarité, l'aide, le souci de l'autre qui permettent d'éviter les embâlements, les dérapages, les exclusions en tout genre. »

manipulation ait été relevée par la télévision belge et qu'aucune des télévisions françaises, pourtant présentes sur place dans les mêmes conditions, ne s'en soient fait l'écho ?, s'interroge le PS. Les Français ont le droit d'être informés sur les méthodes de manipulation du pouvoir. »

Immigration Nouveau drame d'une politique arbitraire



Arrêté le 26 août dernier lors d'un banal contrôle d'identité, Joao Abel Gabriel, un Angolais vivant en France depuis sept ans, est menacé de reconduite à la frontière. Son fils de cinq ans et demi, Chama Dieumerici, a dû faire, seul, sa rentrée scolaire en CP, le 3 septembre. « Le Parti socialiste demande que le petit Chama puisse rester en France avec son père. » Et « condamne fermement une

Industrie**Faurecia sauvé par la Région, pas par l'État**

Après le déplacement du chef de l'État sur le site de l'usine Faurecia, le 3 septembre, à Caligny dans l'Orne, le PS rappelle que c'est la mobilisation de la région socialiste de Basse-Normandie qui a permis le maintien de l'entreprise. L'investissement qu'elle a engagé (17,8 millions d'euros) est 60 fois supérieur à celui de l'État (300 000 euros). Un exemple de l'hypocrisie de l'État qui affirme soutenir les entreprises.

Communication Coup bas

La visite de Nicolas Sarkozy sur le site de l'usine Faurecia était de surcroît une belle mise en scène : une foule de policiers, des ouvriers triés sur le volet et convoyés depuis d'autres sites, et même sélectionnés en fonction de leur taille afin de ne pas dépasser Nicolas Sarkozy, comme l'a révélé la RTBF.

« Comment se fait-il qu'une telle



AFP - Issouf Sanogo

L'image de la semaine Gabon, la Françafrique en héritage

Le 30 août dernier, Ali Bongo, fils de l'ancien Président Omar Bongo décédé en juin, proclamait sa victoire à l'élection présidentielle du Gabon. Un résultat aussitôt contesté par l'opposition et l'Union africaine qui considèrent que ce scrutin a été entaché de nombreuses irrégularités. Ils mettent ainsi en cause la brièveté de la campagne, l'inégalité des moyens financiers dont disposaient les candidats ou encore l'interdiction de certains médias le jour du vote.

Depuis, des incidents violents ont éclaté, notamment à Port-Gentil, capitale économique du pays et fief local de Total. Au moins trois personnes ont été tuées. Un collectif de 16 candidats à la présidence demande donc un nouveau comptage des votes, mais Ali Bongo s'y refuse. Après les déclarations amicales d'Alain Joyandet, secrétaire d'État à la coopération, il a d'ailleurs reçu les félicitations de Nicolas Sarkozy.

L'école, priorité de la rentrée des socialistes

En déplacement à Bondy, le 2 septembre, Martine Aubry et Bruno Julliard, secrétaire national à l'éducation, accompagnés d'élus socialistes de Seine-Saint-Denis, ont rencontré des membres de la communauté enseignante et des parents d'élèves. En ce début d'année scolaire, tous ont fait part de leurs vives inquiétudes. Un nouveau projet éducatif ambitieux doit voir le jour.

En Seine-Saint-Denis, les suppressions de postes et la diminution des moyens dans l'Éducation nationale s'ajoutent aux difficultés économiques et sociales d'un grand nombre d'habitants de ce territoire. Le 2 septembre, la Première secrétaire du PS accompagnée d'autres élus, a donc choisi de se rendre dans ce département, à

nous avons désormais une assistante sociale à mi-temps contre un plein temps, il y a quelques années», témoigne un conseiller principal d'éducation (CPE) d'un lycée des environs.

École en danger

Au terme d'une heure d'échanges, le bilan est alarmant. « Nous ne voulons plus

fournir? », s'insurge encore une professeure d'espagnol du lycée Jean Renoir de Bondy. Attentive, Martine Aubry partage ce triste diagnostic : « Il y a un seul dogme aujourd'hui : réduire les moyens. C'est grave. Quand vous êtes dans une classe surchargée, que vous avez des enseignants qui ne sont pas remplacés, des locaux délabrés, il ne faut pas s'étonner ensuite que les enfants soient dans des spirales de l'échec, car ils ne reçoivent pas de la République le message qui devrait leur être donné pour qu'ils trouvent la dignité et les ressources en eux pour se battre. » Il est donc urgent d'agir. « Un grand chantier nous attend, conclut Martine Aubry. On ne peut pas demander aux enseignants de régler tous les problèmes de la société. Ils sont là pour enseigner, pour faire des citoyens porteurs de connaissances et de raison. Il faut des assistantes sociales, des psychologues, des surveillants, le personnel encadrant nécessaire pour que la mission éducative prenne tout son rôle. Il faut redonner à l'enseignant les moyens d'être efficace, ce n'est pas seulement quantitatif, c'est aussi qualitatif. » Un discours aux antipodes de la politique menée par la droite.

Fanny Costes

6



Bondy, pour écouter le constat amer et les revendications d'une quarantaine d'enseignants et de parents d'élèves. « Nous avons assez peu d'armes pour remédier au décrochage scolaire qui touche de nombreux élèves du 93. Les moyens ont été subtilement diminués. Par exemple,

de cette logique comptable. Les enfants sont plus nombreux cette année. Notre taux de natalité est le plus élevé d'Europe. Il est absurde de supprimer des postes. On veut la réussite de nos élèves, mais avec des classes de 30, voire 35 élèves, quels résultats peut-on

« Toute fiscalité écologique doit être socialement juste »



Bernard Soulage, secrétaire national en charge des transports, revient sur la contribution climat énergie proposée par les socialistes et sur les moyens de limiter les effets de la pollution et de la consommation.

Dans le cadre de la « contribution climat énergie » qu'il appelle de ses vœux, le Parti socialiste suggère au gouvernement de s'engager dans un grand « plan de transports carbone zéro ». Autour de quelles priorités ?

On ne peut dire aux usagers qu'ils vont être pénalisés sur les prix du gasoil et de l'essence sans leur offrir une alternative crédible. Ceci vaut, en particulier, pour les véhicules individuels pour lesquels il nous faut impérativement trouver de nouvelles solutions. C'est tout le sens de l'intervention de Martine Aubry à La Rochelle et de notre « contribution climat énergie ».

L'exigence écologique ne transe-t-elle pas aussi par l'usage généralisé des transports collectifs ?

C'est même la priorité ! Il n'y a pas que la question de l'utilisation du carbone qui fait débat. Le problème de l'encombrement et des nuisances sonores figure aussi au cœur de notre engagement. Nous sommes convaincus, par ailleurs, que toute fiscalité écologique doit être socialement

juste. Et que le gouvernement ne fait pas du financement des transports collectifs une priorité, contrairement à nos élus qui mettent l'accent sur les TER, les trams et les bus.

Les pouvoirs publics ne doivent-ils pas mettre l'accent sur l'usage généralisé de véhicules non polluants ?

Oui. La France a commis une erreur fatale en ne misant pas sur les véhicules électriques. Nos constructeurs ont ainsi mis le paquet sur le diesel sans prévoir de solutions alternatives, à quelques exceptions près. Nous avons accumulé du retard et il nous faut aujourd'hui accélérer les recherches dans ce domaine et celui des ressources électriques complémentaires au nucléaire. Pourquoi ne pas imaginer un usage extensif du photovoltaïque ou de l'hydrogène, comme nous le faisons en Rhône-Alpes où des travaux très sérieux ont été entrepris ? La seule vraie question est celle des moyens. La volonté aidant, les véhicules hybrides et électriques seront monnaie courante d'ici une décennie.

Une répartition entre les différents types de transports n'est-elle pas souhaitable pour limiter les effets de la consommation et de la pollution ?

Bien sûr. C'est d'ailleurs là que l'action gouvernementale est la plus faible, en particulier dans le domaine du transport ferroviaire de marchandises dont la situation est chaotique. Fort de ce constat, le PS propose depuis longtemps déjà un grand plan de ferroutage, en prenant appui sur le travail de ses régions qui ont consenti de gros efforts en la matière.■

Propos recueillis par Bruno Tranchant



Votation citoyenne : tous sur

Le 3 octobre prochain, le collectif national de mobilisation contre la privatisation de La Poste, auquel le Parti socialiste appartient, appelle à la votation citoyenne. L'objectif de ce vote symbolique, mais capital : recueillir le maximum de signatures, contre la privatisation de La Poste. Tout ce qu'il faut savoir sur cette votation citoyenne.



8

Quel sort le gouvernement réserve-t-il à La Poste ?

Après avoir annoncé sa volonté de privatiser l'entreprise publique, le gouvernement a révisé son discours avec l'arrivée de la crise, se limitant à évoquer un changement de statut de l'entreprise. Mais il y a fort à parier qu'une fois la première étape du changement de statut opérée, l'ouverture aux capitaux privés ne tardera pas. La preuve, la Société Générale vient d'apporter 400 millions d'euros pour soutenir les fonds propres de la Banque postale. Résultat, cette banque privée sera action-

naire à hauteur de 400 millions d'euros du groupe La Poste dès que le changement de statut sera effectif.

Le gouvernement invoque une directive européenne pour légitimer ses manœuvres autour de l'entreprise publique. Intox ?

A aucun moment l'Union européenne n'impose ce changement de statut. C'est aux États membres de fixer de quelle manière ils souhaitent participer au financement de ce service public, financement qui n'est d'ailleurs plus assuré aujourd'hui en France, ce qui explique en

grande partie le déficit de La Poste. Preuve supplémentaire que l'UE n'impose rien dans ce domaine, plusieurs pays, la Slovaquie par exemple, renationalisent d'ex-entreprises publiques.

Qu'est-ce qu'une votation citoyenne ?

Les votations citoyennes sont une forme de mobilisation militante et citoyenne visant à s'approprier le débat. Contrairement au référendum d'initiative populaire, cette action ne relève pas d'une procédure officielle. L'idée est de donner la possibilité au plus grand nombre de se prononcer sur une ques-

le pont pour sauver La Poste

tion politique sans se soucier des critères d'un scrutin officiel (inscription sur des listes électorales, nationalité, âge...). Les mairies peuvent donc être à l'initiative de l'organisation d'une votation citoyenne, comme c'est souvent le cas pour le droit de vote des étrangers, mais n'en ont pas le monopole.

Pourquoi avoir choisi d'organiser une votation citoyenne pour défendre La Poste ?

L'une des premières initiatives du collectif a été de demander un référendum sur l'avenir de La Poste. Face au passage en force du gouvernement, qui n'a par ailleurs toujours pas officialisé la procédure de convocation d'un référendum d'initiative populaire, il a été décidé d'organiser des votations citoyennes afin d'interpeller l'opinion et d'établir un rapport de force. Le projet de loi sur l'avenir de La Poste étant débattu courant octobre à l'Assemblée, le succès de l'initiative est hautement stratégique pour la suite de la mobilisation, à l'Assemblée comme sur le terrain. L'objectif est d'atteindre plusieurs centaines de milliers de votants.

Qui est à l'origine de la mobilisation ?

Le collectif national de mobilisation contre la pri-

vatisation de La Poste (<http://www.appelpourlaposte.fr>), créé il y a plus d'un an, regroupe l'ensemble des partis de gauche, les syndicats ainsi que les associations d'usagers. Les déclinaisons locales de ce collectif sont très peu formalisées et ne nécessitent pas d'accord préalable de l'échelon national pour être lancées, à partir du moment où la création d'un nouveau collectif ne vient pas perturber l'activité d'un autre collectif déjà actif sur un territoire donné.

Quand se déroulera la votation citoyenne sur La Poste ?

Les votations se dérouleront le 3 octobre durant toute la journée. Cependant celles-ci peuvent commencer dès le 28 septembre afin d'accroître le nombre de votants, la date du 3 octobre étant retenue afin d'améliorer l'efficacité de la communication autour d'une seule journée.

Comment organiser les votations citoyennes ?

N'importe qui peut organiser un bureau de votation citoyenne. En pratique, il suffit d'une table, une urne, une liste d'émargement (celle-ci doit faire figurer les cases dans lesquelles les citoyens votant inscrivent leurs nom, prénom, adresse postale et mail et signent) les bulletins de vote,

Soyez au cœur de l'action sur

<http://laposte.parti-socialiste.fr>

Le PS a lancé un site Internet spécialement consacré à la défense de La Poste et à la votation citoyenne du 3 octobre prochain. Vous y retrouverez tout ce dont vous aurez besoin pour prendre part à la mobilisation :

- Une carte interactive avec tous les lieux de votation
- Un kit d'organisation avec les tracts et bulletins de vote pour organiser un bureau de vote
- Des fiches argumentaires
- La pétition pour la défense du service public postal à signer en ligne et à télécharger
- Un modèle de délibération pour les conseils municipaux

les professions de foi et le tract de mobilisation. L'ensemble de ce matériel sera disponible, dès le mardi 8 septembre sur l'espace dédié sur la page d'accueil du site internet du PS. La centralisation des points de vote nécessite, elle, une rigueur et une coordination sans faille.

Ainsi, en amont, chaque point de vote (lieu, référent avec coordonnée mail et portable) doit être communiqué soit à federation@parti-socialiste.fr soit directement sur la carte de mobilisation disponible sur l'espace dédié du site Internet du PS. La soirée du samedi 4 octobre et le dimanche 5 octobre seront consacrés à la collecte des résultats centralisés par chaque fédération. Le résultat final de la consultation sera rendu public lundi 5 octobre, lors d'une conférence de presse de l'ensemble des organisations.

10

Comment peuvent agir les élus ?

Dans les collectivités où la gauche est majoritaire, l'objec-

tif est d'accompagner au mieux la mobilisation dans un cadre unitaire, par une communication adaptée, des conférences de presse d'élus dans la semaine qui précède la votation ainsi que par le biais de résolutions votées dans le cadre des conseils. Là où nous sommes dans l'opposition, l'objectif est de mettre la droite face à ses contradictions : on ne peut pas être attaché à nos territoires ainsi qu'aux services publics tout en étant solidaire de la démolition des services publics, entreprise par le gouvernement. Les motions déposées en conseil sont là aussi un outil efficace afin d'alerter l'opinion (modèle de délibération sur le site du PS). Le 3 octo-



bre, une mobilisation de nos élus sur le terrain est incontournable afin d'offrir un maximum de visibilité à notre engagement et à l'opération. Le mois de septembre est dédié à la campagne d'appel au vote et offre une fenêtre médiatique dont il faut se saisir.

**Pages réalisées par
Damien Ranger**



Trois bureaux de poste ferment chaque jour

Un conseil d'administration de La Poste s'est tenu fin août. Les chiffres transmis par les syndicalistes et les administrateurs de l'entreprise publique sont alarmants.

- Il y a en moyenne **3 bureaux de Poste qui ferment chaque jour en France**. Ces fermetures se font le plus souvent au détriment de territoires ruraux qui sont déjà touchés de plein fouet pas l'exode d'autres services publics, ou de quartiers de banlieues difficiles qui sont dans la même situation.

- La Société Générale a pris une part de **400 millions d'euros** dans le capital de La Poste sous forme de primes d'émission. Si le statut de l'entreprise change, une banque privée aura donc des participations dans le capital de La Poste. Contrairement à ce que le gouvernement nous raconte depuis le début de la crise, l'ouverture du capital avec 100 % de capitaux publics ne sera pas la règle.
- Nous avons également la confirmation que **7 400 emplois ont été supprimés** ces 6 derniers mois, départs à la retraite compris.

Mobilisez-vous aussi sur Internet : <http://laposte.parti-socialiste.fr>

« Un new deal pour le monde d'après »



Malgré ce qu'aimerait faire croire le gouvernement, non, la reprise n'est pas là. Et ce ne sont pas quelques mesures cosmétiques qui mettront fin à la crise. Aussi, lors de son discours de clôture lors de l'université d'été de La Rochelle, **Martine Aubry a-t-elle donné les bases d'un nouveau modèle de développement économique, social et durable, seule réponse efficace à la crise. Extraits.**

Face à la crise, il nous faut faire un choix de civilisation. Au cœur de ce choix de civilisation, se trouve le nouveau modèle de développement économique, social et durable que nous devons construire. C'est l'objet de la convention que nous préparons pour début 2010. Il s'agit d'élaborer ensemble notre « new deal » pour le monde d'après. Avec une idée centrale, qui secoue nos habitudes et nos certitudes : nous savons maintenant que l'abondance ne rend pas mécaniquement la vie meilleure.

Il nous faudra nous poser la question fondamentale du « que produire ? ». Le post-productivisme que nous souhaitons ne nous invite pas à renoncer à produire, mais bien à définir une production utile et sobre. Que produire mais aussi comment créer des richesses et des emplois sur notre territoire ?

Il faut remettre l'économie en avant, et l'État a son rôle à jouer pour retrouver une politique industrielle, qui manque tant à la France. L'industrie a un avenir

dans notre pays. La désindustrialisation, avec son cortège de licenciements, n'est ni nécessaire, ni utile, ni fatale. C'est pourquoi nous proposons de créer un pôle public d'investissement industriel, mobilisable sous forme de fonds régionaux et massivement abondé.

« Que produire ? », oui, mais aussi comment produire ? Une double exigence, sociale et environnementale, s'impose aujourd'hui. L'exigence sociale, c'est une organisation du travail qui s'appuie sur les compétences des salariés, des conditions de travail moins stressantes et plus valorisantes, mais aussi une intervention des salariés dans le fonctionnement des entreprises par une présence dans les conseils d'administration ou dans les comités de rémunération. C'est aussi ouvrir de nouveaux droits, comme la sécurité sociale professionnelle, pour permettre la progression de chacun dans la vie au travail et pour éviter le chô-

“ Nous savons maintenant que l'abondance ne rend pas mécaniquement la vie meilleure ”

mage sans activité. L'exigence écologique s'impose au « comment produire ». Tout d'abord pour dire que les socialistes n'arrivent pas les mains vides. Nos collectivités locales ont toutes mises en place des politiques environnementales innovantes et audacieuses. Mais au-delà que disent les socialistes sur l'écologie ? D'une part, qu'il ne peut y avoir de politique écologique audacieuse qu'avec l'adhésion de la population et donc avec des mesures justes socialement. D'autre part, qu'il ne suffira pas, pour être efficaces, d'inciter financièrement ou de sanctionner fiscalement, de réparer les dégâts, même s'il faut le faire, sans s'attaquer aux véritables causes.

Voici quelles pourraient être les bases d'un « New Deal » pour construire un nouveau modèle de développement économique.»

À quoi sert une région ?

En mars 2010, les électeurs sont de nouveau appelés aux urnes pour renouveler les conseils régionaux. Mais entre les communes, les départements et les régions, la confusion s'installe souvent dans les esprits. Quel est le rôle d'une région ? Décryptage.

La France est aujourd'hui divisée en 26 régions, dont 22 sont situées en métropole (en comptant la collectivité territoriale de Corse) et 4 en outre-mer. Depuis les dernières élections régionales de 2004, toutes, à l'exception de l'Alsace et de la Corse, sont dirigées par la gauche.

Acte de naissance

12

La région est une collectivité territoriale récente. Mais son histoire est mouvementée. Un arrêté signé en novembre 1956 définit les circonscriptions dans lesquelles seront mises en œuvre des programmes d'action régionale. Il y a en 24 à l'origine. Les conseils régionaux ne sont pourtant créés qu'en juillet 1972. Les circonscriptions d'action régionale sont investies de peu de pouvoirs, mais elles cessent d'être

de simples territoires pour devenir des établissements publics régionaux (EPR). Elles ne prennent le nom de « régions » qu'en 1982 lors du vote de la loi de décentralisation qui les transforme en collectivités territoriales françaises au même titre que les départements et les communes. La loi du 2 mars 1982 promulguée par le gouvernement Mauroy institue l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel direct pour un mandat de six ans renouvelable. La première élection a eu lieu le 16 mars 1986.

Quel mode électoral ?

Le conseil régional, composé d'élus au suffrage universel pour six ans renouvelables, gère les affaires de la région. Depuis 2004, un nouveau mode de scrutin est utilisé. Il s'agit d'un scrutin de liste à deux tours. Les listes sont régionales, mais avec des sections propres à chaque département. Le principe de parité doit être respecté. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages au premier tour, un second tour est organisé. Les deux listes arrivées en tête du premier tour, ainsi que toutes celles qui ont obtenu au moins 10 % des

suffrages exprimés, peuvent y participer. Une fois les résultats connus, un quart des sièges sont attribués à la liste arrivée en tête. Les autres sièges sont répartis entre les listes qui ont recueilli plus de 5 % des suffrages exprimés, de manière proportionnelle à leur résultat. Enfin, les conseillers régionaux élisent le président du conseil régional, chargé de faire voter et exécuter les décisions budgétaires.

Quelles missions ?

Les compétences propres de la région concernent les transports, surtout ferroviaires (TER), la planification et l'aménagement du territoire, la formation et l'enseignement, et le développement économique, social et culturel. Au-delà de ces compétences spécifiques, la région a étendu ses actions dans les domaines de l'environnement, de la recherche, de la jeunesse et de la culture. Quant aux compétences à géométrie variable, il s'agit de celles qui sont partagées avec les autres collectivités territoriales. La loi de 2004 prévoit actuellement la possibilité de délégation de compétences. Ainsi la région – comme les autres collectivi-

**Conseil régional
de Haute Normandie
à Rouen**



tés – peut-elle exercer une compétence par délégation de l'État ou du département, ou bien déléguer ses propres compétences aux autres niveaux décentralisés. Depuis plusieurs années, l'État transfère des compétences aux régions et aux départements sans compensations financières équivalentes.

Quel budget ?

Il est issu de la fiscalité locale directe, d'impôts indirects comme la taxe sur le permis de conduire, celle sur les cartes grises, ou une part modulée de la TIPP, et de dotations de l'État. Mais les régions ne perçoivent que 7,40% de la fiscalité locale directe alors qu'elles assument 12,90% des dépenses des bud-

gets locaux. En revanche, elles reçoivent 11% de la taxe professionnelle, 9% de la taxe foncière sur le bâti, 1% de la taxe foncière sur le non bâti et rien de la taxe d'habitation. Ce sont elles qui perçoivent le moins de ressources et pourtant ce sont les collectivités les moins endettées.

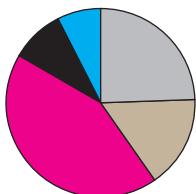
Fanny Costes

LES DÉPENSES DES RÉGIONS EN 2008

L'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement des régions françaises (hors Outre-mer) en 2008 est évalué à 22,1 milliards d'euros, soit 370 € par habitant. 84 % de ces dépenses concernent deux grands champs d'action : l'éducation, la formation et l'emploi d'un côté, la mobilité et le développement durable de l'autre.

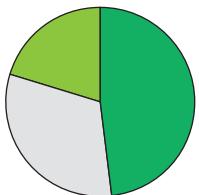
13

1-Éducation, formation et emploi



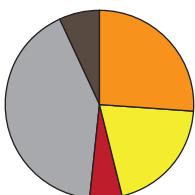
- La formation professionnelle : 2 997 millions d'euros.
- L'apprentissage : 1 945 millions d'euros.
- Les lycées : 5 267 millions d'euros.
- Les aides aux entreprises : 1 103 millions d'euros.
- La recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur (politique volontariste) : 903 millions d'euros.

2-Mobilité et développement durable



- Le Train Express Régional : 2 632 millions d'euros.
- Les lignes TGV et le ferrouillage (politique volontariste) : 1 719 millions d'euros.
- Equipement et environnement (politique volontariste) : 1 100 millions d'euros.

3-Les autres actions régionales volontaristes



- Infrastructures et amélioration de la qualité et de la sécurité routière : 573 millions d'euros.
- Aides au logement et politique de la ville : 436 millions d'euros.
- Technologies de l'Information et de la Communication : 122 millions d'euros.
- Soutien aux associations et aux initiatives locales : 906 millions d'euros.
- Santé et action sociale : 149 millions d'euros.

Pays de la Loire : l'imagination

Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire, présente son plan d'action pour lutter contre la crise et préparer les emplois de demain. Entretien.

Le Conseil régional des Pays de la Loire, a adopté avant les vacances son plan de lutte contre la crise. Qu'est-ce qui le caractérise ?

Nous avons voulu faire preuve d'innovation. Ce plan d'action contient trois volets : le premier vise à accompagner les salariés en difficulté, mais aussi les jeunes qui sont plus que jamais une priorité pour les collectivités de gauche, à l'heure où le gouvernement propose des mesures totalement insuffisantes et démagogiques. Le second, et c'est une compétence régionale, vise à aider les entreprises à passer ce mauvais cap. Le troi-



sième vise l'accélération de l'investissement régional dans nos cinq départements.

Pour chacun des points évoqués, j'ai souhaité que la Région aille au-delà du renforcement de mesures traditionnelles. C'est, par exemple, le cas lorsque nous décidons de prendre part à la prise en charge du chômage partiel ou de lancer un appel à l'épargne

régionale pour créer un fonds d'intervention au service des causes les plus urgentes de l'économie locale. C'est encore le cas avec le lancement de plateformes régionales d'innovation qui conduiront des entreprises de pointe, des chercheurs, mais aussi des Centres de formation des apprentis (CFA) ou des lycées, à travailler de concert pour préparer les activités et les emplois de demain.

Priorité à la formation

C'est l'une des initiatives les plus importantes du plan des Pays de la Loire contre la crise. La Région a décidé de proposer des formations rémunérées aux salariés confrontés au chômage partiel, par le biais d'un « fonds régional de sécurisation de l'emploi par la formation ». Ce qui leur permet de renforcer leurs connaissances et savoir-faire pour le bonheur des entreprises qui voient ainsi augmenter leur capacité à répondre aux enjeux économiques de sortie de crise.

La Région a signé des conventionnements avec sept organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), de branche ou interprofessionnels, pour permettre la mise en œuvre rapide de diagnostic des besoins et de construction des plans de formation. 3,5 millions d'euros de crédits régionaux ont d'ores et déjà été réservés à ces actions.

B.T.

Pourquoi mettre l'accent sur la jeunesse ?

Quand le chômage augmente de plus de 25 % en un an dans une région, les jeunes sont les premiers touchés. Notre plan de lutte contre la crise prévoit plusieurs dispositifs en faveur du logement des jeunes, en partenariat avec le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) ou les bailleurs sociaux, des crédits de formations spéci-

au pouvoir

fiques, mais aussi des aides directes avec une enveloppe d'urgence de plus de 600 000 € pour des étudiants, des apprentis et des lycéens.

Et l'investissement public ?

Le gouvernement a fait beaucoup d'esbroufe avec son plan de relance, alors qu'il pèse moins de 30 % des investissements publics en France, et qu'il a présenté dans ses « actions de relance » le rat-trapage de son retard de paiement pour des travaux qui, pour certains, étaient déjà inaugurés ! Dans les Pays de la Loire, nous avions dépensé, fin 2008, près de 95 % des crédits votés, ce qui signifie que les investissements de notre plan de relance sont vraiment des crédits nouveaux. Nous avons voté dernièrement près de 260 millions d'euros supplémentaires, dont 164 millions pour les lycées, 30 millions pour l'action économique, 26 millions pour l'enseignement supérieur et la recherche, ou encore 11 millions pour notre politique énergétique.

Ces efforts ont été salués par tous les partenaires sociaux, mais aussi par les représentants du patronat et même une large partie de l'opposition régionale. Et nous avons reçu un prix national de l'innovation publique remis par les représentants du gouvernement.

Propos recueillis par Bruno Tranchant

La preuve *par l'exemple*



Philippe Madrelle,
président
du Conseil
général
de Gironde

Entreprenante Gironde

Un coup de pouce aux apprentis entrepreneurs pour doper l'économie locale. Pour faire face à la crise, le Conseil général de Gironde compte plus que jamais sur CREAGIR 33 pour favoriser l'installation, la création et la transmission d'entreprises à l'échelle départementale. Histoire surtout de maintenir un niveau de population active suffisant, de créer des emplois et de contribuer au développement équilibré des zones dites fragiles. Principales bénéficiaires, les très petites entreprises (TPE) issues de l'artisanat, de l'industrie, des commerces de première nécessité ou des services aux personnes, dont les projets portent sur des investissements matériels, l'achat d'équipements, des investissements immatériels, l'acquisition de véhicules ou des diagnostics techniques et économiques. Avec, à la clé, le versement d'une subvention dont le montant peut atteindre 15 % des dépenses éligibles, dans une limite de 15 000 €, pour les créations, et de 20 000 euros pour les reprises.

« Après plus de dix ans de fonctionnement, nous avons revisité nombre de points afin de renforcer l'efficacité de CREAGIR 33, précise Philippe Madrelle, président du Conseil général. Un réseau de précepteurs locaux a été mis en place pour favoriser le maillage territorial. Une attention plus forte est apportée aux critères de développement durable et pour une économie solidaire et, dans le même état d'esprit, dans la mise en œuvre des projets, sont appliqués les principes de notre

politique territoriale, citoyenne et durable. » Lancé en 1996, ce dispositif a aidé à la création, la transmission ou la reprise de plus de 1 500 entreprises, soit plus de 3 000 emplois sur le territoire de la Gironde.

Un apprenti-entrepreneur s'exerçant au jardinage



CG33/CECA

Bruno Tranchant

Emploi**Laval soutient les entreprises**

Le président de Laval Agglomération, Guillaume Garot, proposera prochainement la création d'un fonds d'intervention prioritaire à l'économie et à l'emploi (FIPÉE). Doté de 1,5 million d'euros, celui-ci vise à soutenir les entreprises en difficulté, ainsi que celles qui ont des projets ou qui souhaitent s'installer sur le territoire. « Nous devons être offensifs, volontaires et innovants, affirme l'élu. Avec ce fonds d'intervention prioritaire pour l'économie et l'emploi, nous répondrons concrètement aux difficultés des entreprises et nous préparons la relance de notre économie. » À commencer par la filière automobile qui emploie plus de 3 000 personnes, soit 10% de la population active locale et 35 % des employés de l'industrie.

**Débat****Le non-cumul pour les conseillers territoriaux ?**

À l'heure où le PS s'emploie à ériger en règle le non-cumul des mandats, Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des départements de France (ADF), propose d'en étendre le principe aux conseillers territoriaux appelés à siéger aux conseils régionaux et généraux. « Nous aborderons ce sujet lors du débat sur la réforme territoriale qui va commencer à l'automne au Sénat », affirme-t-il. Avant d'appeler à une mise en œuvre du non-cumul dès l'an

prochain pour les régionales, en 2011 pour les sénatoriales et les cantonales, et en 2012 pour les législatives.

Grand Paris**Le coup de force gouvernemental**

Le projet de loi « Grand Paris », qui doit être présenté le 23 septembre en Conseil des ministres, prévoit la création d'une « Société du Grand Paris » dans laquelle l'État serait majoritaire. Elle serait chargée de construire le réseau de transport d'intérêt national que Christian Blanc, secrétaire d'État à la région capitale, et Nicolas Sarkozy appellent de leurs voeux. Et se verrait attribuer l'essentiel des compétences d'urbanisme détenues à ce jour par les municipalités et les intercommunalités. Sans compter que la loi donnera à ladite Société

les droits de préemption et d'expropriation sur des périmètres dont la taille reste à déterminer. Autant dire que le gouvernement engage un véritable bras de fer contre les élus franciliens rassemblés sous la bannière de la gauche.

Impôts communaux**Aux ménages de payer !**

L'Association des petites villes de France (APVF) s'inquiète des effets du projet de loi de finances 2010 sur les finances des ménages. La réforme de la taxe professionnelle, telle qu'elle se présente dans la première version de l'avant-projet de loi transmis aux associations d'élus, se traduit en effet par « un accroissement massif de la part des impôts communaux prise en charge par les intéressés ».

« Alors que les impôts communaux sont aujourd'hui payés pour moitié par les entreprises et les ménages, ces derniers en assumeront demain les trois-quarts, si le texte demeurait en l'état », renchérit l'APVF. Avant de pointer le risque d'une limite drastique des dotations allouées aux collectivités qui aurait pour effet de « faire porter la charge du financement des services publics, encore un peu plus sur les ménages ».

Bruno Tranchant

Vices et vertus de l'ANRU

Sous le titre *Repères de l'ANRU*, le secrétariat national à la politique de la ville publie un petit recueil particulièrement instructif sur l'état d'avancement du programme national de rénovation urbaine et les « vices et vertus » de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). « Le bilan désastreux du Comité interministériel des villes (CIV), les attaques systématiques contre le monde associatif, le manque de visibilité sur l'avenir de l'ANRU, les tentatives de réduire un peu plus les péréquations financières sont autant de signaux négatifs qui alertent de nombreux élus, militants, professionnels, impliqués dans les enjeux de solidarité et de développement urbain », déplore Marianne Louis, secrétaire nationale en charge de la politique de la ville. Un document éclairant pour prendre la mesure de la crise et saisir l'urgence d'un projet alternatif à la politique de casse territoriale menée depuis 2002 par la droite.

Questions de ville, les mémos du secrétariat national à la politique de la ville, Parti socialiste, n° 1, août 2009, 18 pages.

En finir avec le « péril jeune »

Les jeunes refusent d'apparaître comme des suspects, et ils le disent haut et fort. Dans un communiqué, le MJS tire la sonnette

d'alarme après les incidents survenus à Villiers-le-Bel, Bagnolet et Firminy avec les forces de l'ordre. « Le MJS exige la fin de la politique du tout répressif insufflée par Nicolas Sarkozy. C'est la mission de prévention de la police qui doit être replacée au centre des priorités », estiment les jeunes socialistes. Ils réclament le retour d'une police de proximité dans les quartiers. « En aucun cas, ce rôle ne peut être rempli par la Brigade anticriminalité (BAC) », poursuivent-il, avant d'appeler le gouvernement à repenser la politique de la ville en profondeur, « plus loin que le Plan banlieue de Fadela Amara dont les limites sont aujourd'hui bien visibles ».



Les sept chantiers capitaux du CESC

Créé en 1997, le Conseil économique social et culturel (CESC) poursuit son travail de réflexion dans

le cadre du Laboratoire des idées, le « Lab », sous l'autorité de Christian Paul. À l'initiative de René Teulade, son président, cet organisme associe des représentants des milieux syndical, associatif et culturel auxquels viennent se greffer des personnalités issues du Parti et des rangs de la gauche.

Cette année, le Comité a retenu sept thèmes de réflexion qui feront l'objet d'un rapport centré sur une ou deux propositions pouvant être reprises dans le futur projet : la vie à quatre générations, la dette, la santé au travail, la culture, l'homme face au développement scientifique et technique, pour un développement humain et durable, la constante démocratique. « Le CESC va ainsi poursuivre, au côté du PS, et en lien constant avec la direction du Parti, sa réflexion pour que l'humanisme, devenu aujourd'hui une valeur subversive, soit placé au cœur de notre projet de société », résume le CESC.

Contact : cesc@parti-socialiste.fr

Bruno Tranchant

Contacts :

Blog : <http://pme-pmi-tpe.parti-socialiste.fr/>

Page sur le site du PS :

<http://entreprises.parti-socialiste.fr>

CINÉMA

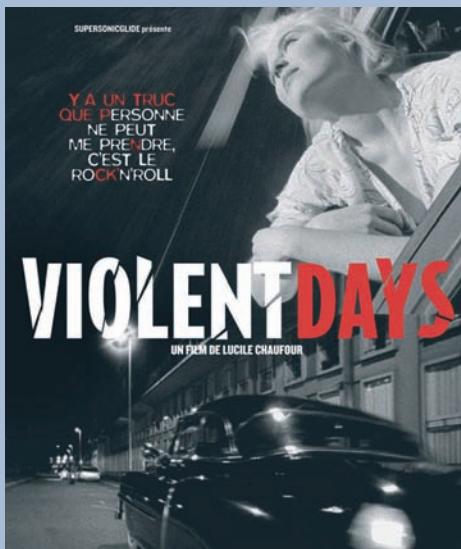
Usines, rêves et rock'n'roll

Le rock comme exutoire. Dans les années 60, cette musique venue des États-Unis bouleverse la vie des ouvriers français et donne un nouvel horizon à leurs rêves souvent inassouvis. Lucile Chaufour signe avec son film *Violent days* un docu-fiction étonnant, un film en noir et blanc à l'esthétique léchée, parfois brutale, mais très structurée. Au thème principal, l'amour du rock, se mêlent des sujets transversaux : la vie des ouvriers, la place de la femme, l'alcool, l'idée de l'Amérique, le racisme. Le projet est ambitieux, mais la réalisatrice s'acquitte de la tâche avec talent.

F.C.

Violent days, un film de Lucile Chaufour, 104 minutes, avec Serena Lunn, Frédéric Beltran, Franck Musard et François Mayet.

Sortie en salles le 16 septembre.



18

L'affranchi

Malik El Djebena n'a que 19 ans lorsqu'il intègre une maison d'arrêt qu'il ne quittera que six ans plus tard. Analphabète, solitaire, le nouveau détenu est très vite repéré par les parrains de la mafia corse qui règne sur cet État dans l'État qu'est la prison.

Le jeune homme semble fragile et malléable lorsqu'il réalise ses premières « missions » pour le clan qui le traite en esclave. Il réussit pourtant à gagner la confiance de ses chefs et évolue dans la hiérarchie carcérale grâce à la « pro-

tection » dont il bénéficie. S'ensuit un parcours initiatique qui le mène au crime et au grand banditisme et transforme le petit délinquant en caïd et bientôt en chef de bande.

Un film haletant, des performances d'acteurs incroyables, avec une mention spéciale au héros de cette histoire, le comédien Tahar Rahim qui joue ici son premier grand rôle. Audiard signe une fresque sans fioritures du monde carcéral, de ses rites et coutumes. Un film qui renouvelle le cinéma français et qui ne peut laisser indifférent.

A.V.



Un prophète, film de Jacques Audiard, avec Tahar Rahim, Niels Arestrup, Adel Bencherif, 2h35. Sorti le 26 août

LIVRES

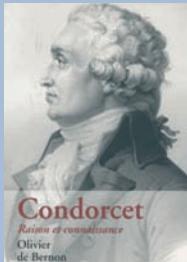
Au cœur des ténèbres australiennes

Le 19 novembre 2004, Cameron Doomadgee, un jeune Aborigène, est retrouvé mort, le visage tuméfié et le foie éclaté, dans la cellule d'une prison de Palm Island. Les soupçons se portent rapidement sur Chris Hurley, flic façon Inspecteur Harry qui fait sa loi sur cette petite île du nord-est de l'Australie, ghetto pour Aborigènes sur fond de décors paradisiaques. Suivent deux longues années d'enquête et de procès que Chloe Hooper, l'auteur de ce reportage littéraire dans la veine de *De sang-froid* de Truman Capote, restitue avec une minutie remarquable. Au-delà du récit d'un fait-



divers sordide, l'auteur dévoile la face sombre de l'Australie où règne encore un racisme tenace, hérité de la colonisation, sans pour autant tomber dans un angélisme manichéen. Un livre magistral qui éclaire d'une lumière âpre et violente un pays finalement méconnu. **E.P.**

Chloe Hooper, *Grand homme, vie et mort à Palm Island*, traduit de l'anglais par Antoine Cazé, éd. Christian Bourgois, 400 pages, 24 euros.



Condorcet, esprit universel

D epuis longtemps déjà, la pensée et l'action du Marquis de Condorcet ont fait l'objet d'études. De la laïcité à l'éducation, en passant par la liberté ou la célèbre théorie du vote, ses réflexions politiques et littéraires ont été passées au peigne fin. Féru de mathématiques et de philosophie, ce spécialiste des probabilités et du calcul intégral et différentiel compta parmi les esprits scientifiques les plus brillants du XVIII^e siècle. Ce que montre parfaitement Olivier de Bernon, directeur d'Études à l'École française d'Extrême-Orient, dans l'ouvrage qu'il lui consacre. C'est toute la pensée scientifique de l'auteur de *l'Essai*, acteur important de la Révolution française, qui est ici décryptée. Passionnant, d'autant qu'elle fonde la cohérence des assises philosophiques sur lesquelles cet esprit éclairé a bâti une œuvre étonnamment novatrice. **B.T.**

Olivier de Bernon, *Condorcet, raison et connaissance*, Bibliothèque des idées, éditions Riveneuve, 2009, 317 pages, 20 euros.

À la mémoire des tirailleurs

P our son premier ouvrage, Rachid Bouamara se fait le narrateur d'une page d'histoire encore trop souvent ignorée. Dans *Le silence tiraillé*, en pourfendeur d'idées reçues, sans haine ni rancœur communautariste, l'auteur cherche par son formidable travail de mémoire, à reconstituer ce que fut l'implication des tirailleurs africains pour la France. Il tente en quelque 200 pages de transmettre ce précieux savoir aux générations à venir. Cet ouvrage se veut une contribution à la réhabilitation d'une histoire occultée, noyée dans le sang des sans noms sacrifiés sur l'autel de la Liberté. Ce livre est un bel hommage rendu aux combattants africains, héros trop longtemps oubliés, mais aujourd'hui réhabilités.



Rachid Bouamara, *Le silence tiraillé*, publié à compte d'auteur (rachidbouamara@yahoo.fr), 20 euros.

Pages réalisées par Fanny Costes, Elisabeth Philippe, Bruno Tranchant et Ariane Vincent



Refusons
la privatisation de La Poste

Citoyens, Citoyennes,

Pour un service public de qualité pour tous,
participez dans vos communes à la

VOTATION CITOYENNE

du 28 septembre au 3 octobre

contre la privatisation de La Poste
et la casse des services publics

Pourquoi refuser la privatisation de La Poste ?
Où trouver les lieux de votation près de chez vous ?
Comment prendre contact ?

Rendez-vous sur www.laposte.parti-socialiste.fr

